



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Vincent Van Quickenborne, Ministre de la Justice,
concernant les poursuites pour des délits liés au cannabis
- Bruxelles, le 24 février 2021 -**

Monsieur le Ministre,

Les coûts pour la police et la justice pour les poursuites de délits liés au cannabis sont élevés alors que les condamnations pour ces faits deviennent de plus en plus rares. Classés sans suite, l'entame des poursuites a toutefois engendré un certain coût.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Combien d'enquêtes relatives à la vente, la production et la consommation de cannabis ont été ouverts ces dernières années ?
- Combien de dossiers ont finalement abouti à un jugement et combien ont été classés sans suite ?
- Pouvez-vous estimer combien de coûts ont été engendré par les enquêtes ouvertes à cet effet ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN